

Service d'incendie de Kingsey-Falls

L'ex-chef pompier adresse un blâme au maire

par Maurice CLOUTIER
KINGSEY-FALLS — L'ex-chef de la brigade de pompiers volontaires de Kingsey-Falls, M. André Lampron, a envoyé une lettre de blâme au maire Yvon Couture, hier.

Il reproche au maire d'avoir ignoré en novembre 1985 les premières demandes sala-

riales des pompiers volontaires, ce qui a conduit à la démission de 20 pompiers volontaires.

Le 18 février, l'association des pompiers volontaires est revenue à la charge en demandant sur-le-champ un salaire horaire de 15 \$ pour un pompier lors d'un feu. Un refus préliminaire des élus a

alors incité le président de l'association, M. François Elie, à déposer les lettres de démission de 20 pompiers.

M. Lampron, qui fait partie des démissionnaires, condamne aussi la position du conseil municipal qui, le 19 février, a accepté les démissions.

"Vous auriez pu négocier tout en maintenant les services auxquels la population a droit", écrit-il.

Il critique également le maire Couture pour ne pas avoir informé la population du conflit entre la municipalité et les pompiers.

"La population a dû s'en rendre compte par elle-même lors du feu de la menuiserie de Cascades".

Par ailleurs, il mentionne qu'une récente inspection lui a permis de constater que 7 bornes-fontaines de la municipalité n'étaient pas dégagées, ce qui témoigne d'un manque de sécurité flagrant.

"Votre devoir en tant que maire est de voir à la sécurité de la population", rappelle-t-il.

M. Lampron souligne que les pompiers se devaient de poser un geste quelconque pour forcer le conseil municipal à réaliser les besoins au niveau de la protection contre les incendies.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

ne pas avoir informé la population du conflit entre la municipalité et les pompiers.

"La population a dû s'en rendre compte par elle-même lors du feu de la menuiserie de Cascades".

Par ailleurs, il mentionne qu'une récente inspection lui a permis de constater que 7 bornes-fontaines de la municipalité n'étaient pas dégagées, ce qui témoigne d'un manque de sécurité flagrant.

"Votre devoir en tant que maire est de voir à la sécurité de la population", rappelle-t-il.

M. Lampron souligne que les pompiers se devaient de poser un geste quelconque pour forcer le conseil municipal à réaliser les besoins au niveau de la protection contre les incendies.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

"Nous n'avons aucun reproche à nous faire... Pouvez-vous en dire autant", conclut-il.

Audiences sur l'élargissement de la 116 entre Princeville et Plessisville

PRINCEVILLE — Le Bureau des audiences publiques du ministère de l'Environnement consultera la population concernant le projet d'élargissement à quatre voies de la route 116, entre Plessisville et Princeville.

La première phase de cette consultation, décrétée par le ministre de l'Environnement Clifford Lincoln, sera menée les 5-6-7 mars à la salle municipale de Princeville.

A cette occasion, le ministère des Transports expliquera en détails le projet et les conclusions de l'étude d'impact environnemental déjà réalisée.

Dans les semaines qui suivront,

le bureau d'audiences fixera une période pour la présentation de mémoires de la part de groupes ou d'individus de la région.

Ensuite, un rapport sera préparé à l'intention du ministre Lincoln. Le projet pourrait alors être modifié ou maintenu dans sa forme originale. Puis, le ministre soumettra une recommandation au Conseil des ministres, qui prendra la décision finale dans le dossier.

En décrétant des audiences publiques, M. Lincoln a exaucé le vœu d'un groupe de citoyens de la paroisse de Princeville qui appréhendent des conséquences environnementales majeures avec l'élargissement de la route à quatre voies.

La demande d'audiences remonte à l'été 1985, mais le précédent gou-

vernement n'avait pris aucune décision.

Ces audiences, selon le député d'Arthabaska Laurier Gardner, signifient que les travaux ne pourront pas être entrepris avant 1987.

Pendant ce délai, M. Gardner s'engage à suivre le dossier de près et à s'assurer que les 5 000 000 \$ pour l'élargissement de cette section de la route 116 soient toujours disponibles en 1987.

Le CLCS Drummond embauche son d.g.

DRUMMONDVILLE (RJ) — Mis en opération officiellement le 12 novembre '85 à l'occasion de la remise des lettres patentes du ministre des Affaires sociales du Québec, le Centre local des services communautaires (CLSC) Drummond a maintenant son directeur général.

La personne retenue par le conseil d'administration est M. Gaétan Mercure, un homme de 38 ans. La signature du contrat qui le liera à l'organisme doit se faire dans les prochains jours.

M. Mercure assurait l'intérim du poste depuis juin '85. Auparavant, il a cumulé la même fonction pendant

trois ans au CSLC de la Haute-Yamaska à Granby.

Regroupant environ 80 personnes, le CLSC offre entre autres comme principaux services la consultation psychosociale avec ou sans rendez-vous, l'aide à



Gaétan Mercure

domicile, les services socio-communautaires en milieu scolaire, les services d'évaluation pour fin de placement volontaire des enfants, adultes et personnes âgées et les services d'informations et de références.

Actuellement situé au 400 St-Georges (Edifice Surprenant), le Centre local des services communautaires Drummond devra bientôt se relocaliser puisque le bail ne n'a pas été renouvelé.

"Nous avons jusqu'au 1er juillet mais le processus de relocalisation est en marche depuis décembre dernier. Nous devrions obtenir une réponse bientôt et nous nous empressons alors de communiquer notre nouvelle adresse," a indiqué M. Mercure.

...en bref

• Gardner soulagé

VICTORIAVILLE — Le député d'Arthabaska Laurier Gardner est très heureux et soulagé du règlement du conflit chez Ventilateur Victoria, qu'il considérait comme l'un des problèmes de l'heure du comté.

Il signale qu'il a multiplié les contacts auprès du ministre du Travail Pierre Paradis afin de s'assurer que les conciliateurs du ministère traitent de façon prioritaire ce dossier.

• Association de moto-tourisme

ARTHABASKA — Une assemblée générale des membres de l'Association moto-tourisme des Bois-

Francs aura lieu le 26 février, à 19h, à la salle des Chevaliers de Colomb d'Arthabaska.

• Sentence arbitrale

ARTHABASKA — La sentence arbitrale dans le dossier du renouvellement de la convention collective des policiers d'Arthabaska vient d'être rendue. Les policiers ont obtenu 4,7% pour 1985 et 4,4% pour 1986.

Les hausses salariales consenties sont sensiblement les mêmes que celles proposées par la Ville avant l'arbitrage. A la fin du nouveau contrat de travail, au 31 décembre 1986, un policier avec cinq ans d'expérience touchera un salaire de 651 \$.

Coup d'oeil...

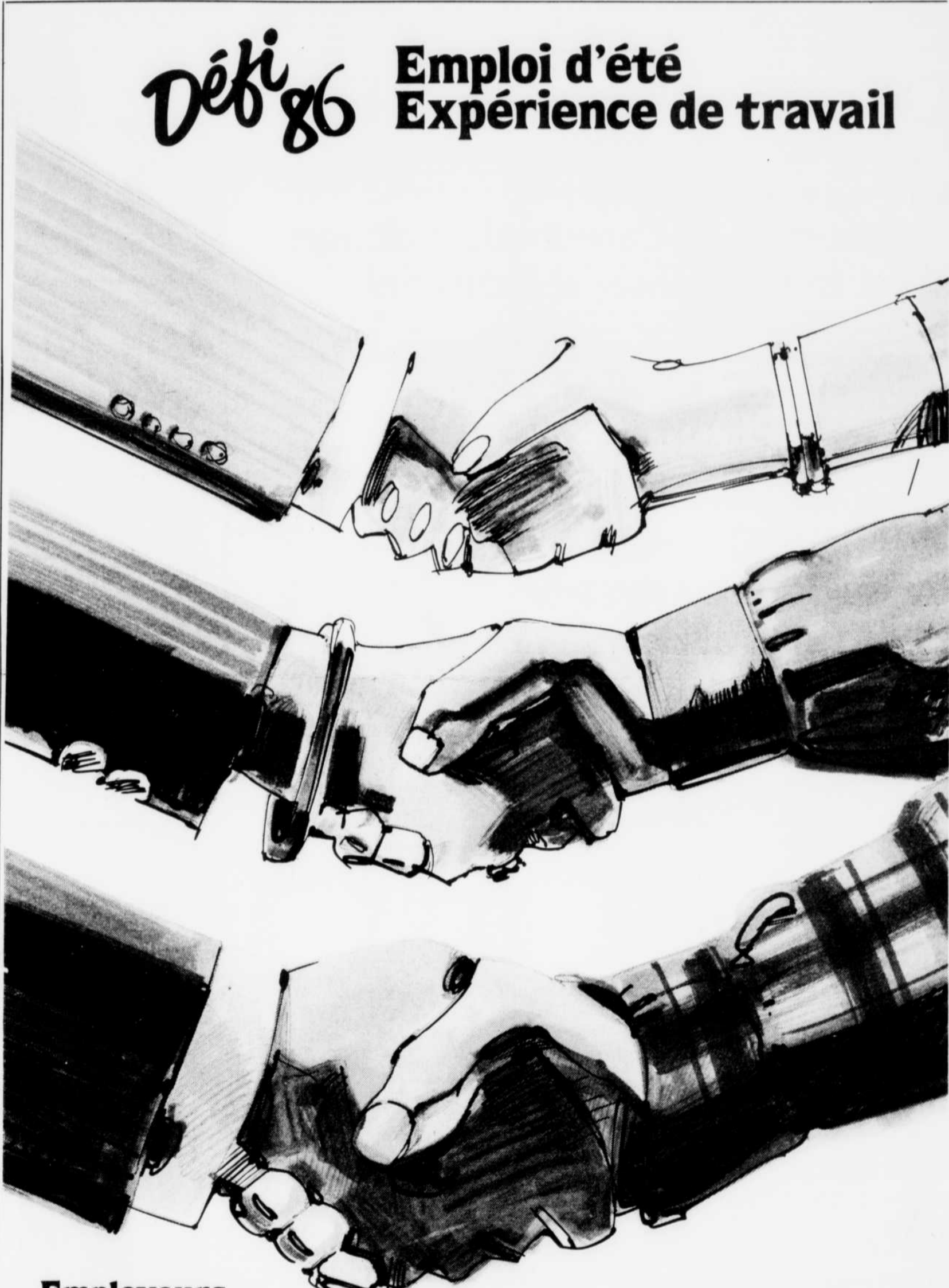
...sur l'Amiante, le Centre du Québec, les Bois-Francs



(Photo La Tribune par Richard Jean)

9,700 \$ d'Hydro-Québec à Centraide

Dans le cadre de sa campagne annuelle 1985, Centraide Coeur du Québec recevait récemment de la Société Hydro-Québec un chèque de 9,700 \$ représentant la participation de l'entreprise à titre de don corporatif. Par cette contribution des employés, la société Hydro-Québec se classe le plus important donateur pour les comtés d'Arthabaska, Drummond, Nicolet et Yamaska en 1985. Sur la photo, la directrice générale de Centraide, Mme Ghislaine Cusson, reçoit le chèque remis par M. Claude Turbide, gérant du secteur Des Rivières. Les accompagnent MM. Michel Trahan, responsable de la collecte auprès des employés, Yvon Lefebvre, responsable du secteur parapublic dans Drummond et Gilles Normand, président du c.a. de Centraide.



Employeurs,

en offrant à des étudiants un emploi d'été relié à leur domaine d'études, vous leur donnerez un travail dont ils ont besoin et une expérience dont ils tireront profit au cours de leur future carrière. En échange, ces étudiants vous donneront leur détermination, leur goût d'apprendre et de travailler et leurs connaissances. De plus, vous pourrez bénéficier, dans le cadre du volet Emploi d'été / Expérience de travail du Programme Défi 86,

d'une aide financière plus qu'intéressante :

• Secteur privé :	50 % du salaire jusqu'à 3\$ l'heure
• Municipalités et institutions d'enseignement :	jusqu'à 100 % du salaire minimum
• Organismes sans but lucratif :	jusqu'à 100 % du salaire minimum plus une partie des frais d'administration

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec un Centre d'Emploi du Canada. Les demandes devront être postées au plus tard le 8 mars 1986.

Donnant, donnant!

Employment and Immigration Canada

Canada Défi 86

Disraëli

Et de deux pour Les Sautés de Thetford

DISRAËLI (SR) — Le tournoi annuel de hockey Vieux-Poêle de Disraëli a été un succès sur toute la ligne. Le tournoi regroupait 16 formations provenant des villes de Disraëli, Thetford Mines, Garthby, Ham Nord, Coleraine, Sherbrooke ainsi que Weedon. Ces diverses formations se sont disputées environ une quarantaine de parties avant d'en venir à trouver un vainqueur. Il est à noter qu'une foule très nombreuse a assisté aux différentes parties au programme du tournoi, ce qui laisse croire qu'une prochaine édition devrait avoir lieu l'an prochain.

Dans la classe "A", Sherbrooke s'est sauvé avec les honneurs en défilant le club d'Alimentation Denis en finale. Il faut souligner que la formation Sherbrooke était de loin la favorite pour remporter le tournoi.

Dans la classe "B", Les Sautés de Thetford qui avaient précédemment remporté le tournoi de hockey Vieilles Forges de Disraëli a réitéré son exploit en remportant la victoire face à Ham Nord. Les Sautés ont donc une fois de plus, prouvé à la population de l'amiante qu'ils étaient prêts à nous représenter lors de leur prochain tournoi qui aura lieu en Europe plus précisément en Suisse.

En classe "consolation A" Coleraine a défait le Pharma Plus, Dodier et Grenier de Thetford Mines pour remporter la palme. Tandis que dans la classe "consolation B" deux équipes locales s'affrontaient et c'est celle de Disraëli Sports-Trieste Pizzeria qui a remporté face à celle de l'Hôtel de Disraëli.

La Brasserie O'Keefe, principale commanditaire du tournoi par l'entremise de son représentant Martin Groulx s'est rallié aux organisateurs de l'événement pour remercier la population qui a fait de cette édition un succès des plus éclatants. Donc nous pouvons affirmer que même si l'âge des joueurs évoluant dans cette catégorie est un peu plus élevé, le plaisir de la foule n'en a pas été diminué pour autant.

Echos du tournoi national bantam de Thetford-Mines

THETFORD-MINES (N.F.) — Les Elites de Verdun ont sans contredit représenté la déception de la 22ème édition du Tournoi National Bantam AA de Thetford. L'absence derrière le banc de l'instructeur Bob Johnson qui a déjà signé trois titres à Thetford ne serait pas étranger à la tenue décevante de la formation verdunoise qui présentait sensiblement le même alignement. Verdun n'aura remporté qu'une victoire, 4-0 contre Granby, et subi deux revers, 4-2 contre Laval et 6-3 contre Ste-Foy.

Des joueurs qui s'étaient mis en vedette lors de l'édition antérieure ont connu moins de succès cette fois-ci. Notamment Sylvain Naud de Verdun qui s'était distingué l'an dernier et qui s'est fait plutôt discret en fin de semaine. Serge Trépanier du Canadien de Sherbrooke qui en était à sa troisième présence au Tournoi de Thetford nous avait habitués lui aussi à plus d'éclat lors de ses présences antérieures en établissant à chaque participation de nouvelles marques.

Le Drummondville Olympique a constitué lui aussi une déception disparaissant en quart de finale. Il subissait alors une défaite de 2-1 contre Ste-Foy victime de deux buts de Marco Roberge. Sylvain Fleury marquait l'unique but du D.O. La déception était d'autant plus grande que l'écart était minime.

Avant le match Thetford-Etoiles de Montréal, le coordonnateur du tournoi Mario Royer a tenu à souligner un exploit du défenseur thétfordois Guy Lehoux. Ce dernier a été sélectionné sur la formation étoile du 20ème Tournoi Provincial Bantam de St-Jean sur le Richelieu. Intelligence au jeu, esprit d'équipe, sens du jeu et esprit sportif étaient les critères régissant cette sélection.

Le fait que les équipes de Thetford-Mines ne feront probablement plus partie de la Ligue de Développement AA de Québec l'an prochain obligera les dirigeants du tournoi à accueillir des équipes de classe autre que AA. Ce qui n'empêcherait probablement pas la formation d'une telle section. Quant à la présence exclusive de seize équipes de classe AA cette année, il semble que la décision ait été appréciée de Jos Public.

Le retour de Mario Royer comme coordonnateur de l'événement l'an prochain serait plus que douteux. Ce dernier aurait fort apprécié l'expérience au point de vouloir en faire bénéficier une autre personne.

Présent à la remise des trophées, le président d'honneur Jacques Beauchamp avait déploré lors du souper-conférence d'ouverture que les bénévoles ne reçoivent pas toujours tout le crédit qui doit leur revenir. Les 150 bénévoles de 22ème édition méritent à tout le moins des félicitations pour le travail accompli pendant toute la durée de l'événement.

Présenté par Yvon Meilleur et remercié par Robert Tarini, Jacques Beauchamp se voyait remettre une magnifique sculpture réalisée par Jacques Lisée et intitulée La Passoire. L'oeuvre représentait un gardien de but pour le moins débordé de travail. Sans doute pour récompenser au récipiendaire ses heures de pratique avec le Bleu Blanc Rouge.

Le Thétfordois Bob Fillion a eu droit à tout un éloge de la part de Jacques Beauchamp qui l'a désigné comme le Bob Gainey des années 40 avec le Canadien de Montréal.

Trois classes et 28 équipes

Début du 5e tournoi provincial novice

DRUMMONDVILLE (RJ) — La 5e édition du tournoi Provincial Novice de Drummondville se mettra en branle aujourd'hui à 16h.

Cette année, le comité organisateur présidé par Roger Labonté a accepté un total de 28 équipes, soit quatre de plus que l'an dernier. Ces formations, qui proviennent des quatre coins du Québec, seront divisées en trois classes, soit la classe Invitation, la classe du Président et la classe Slush Puppie pour signaler l'importante participation financière du principal commanditaire de cette compétition, la maison d'affaires Armand Thibodeau.

Les équipes championnes de l'an passé seront toutes de retour pour défendre leur titre. Ce sont les Mariniers de Sorel (Invitation), les Seigneurs de Boucherville (Président) et les Voiliers de Lévis (Slush Puppie). Il est à noter toutefois que les Mariniers de Sorel batailleront cette année pour le titre de la classe du Président.

Invitation

Huit équipes se livreront la lutte dans la classe Invitation: le Bleu-Blanc-Rouge Rive-Sud, les Mohawks de Laval, la Fédération sportive Mercier, les Jets de St-Hubert, les Cougars de St-Léonard, les Elites de Sorel, la Fédération sportive 76 et Dollard-des-Ormeaux.

Le Drummondville Olympique se retrouve dans la classe du Président en compagnie des formations des Canadiens de Sherbrooke, St-Antoine, Mascouche, des Mariniers de Sorel, des Faucons de Chicoutimi, des Cascades de Beauport et des Seigneurs de Boucherville.

En finale, quatre équipes de Drummondville font partie de la classe Slush Puppie, soit celles du Ronald, Quart-de-livre, MacDonald et Big Mac. Lévis, Acton Vale, Magog, St-Bruno, St-Hyacinthe, Ste-Rosalie, Bedford et St-Rémi complètent cette division.

Le tournoi se déroulera jusqu'à dimanche prochain, 2 mars. Les finales débuteront à 16 heures. Il faut cependant noter que le tournoi fera relâche demain soir pour faire place à la rencontre entre les Bisons de Granby et les Voltigeurs de Drummondville de la ligue Junior Major du Québec.

L'ouverture officielle du tournoi aura lieu jeudi à 19 heures à l'occasion du match qui opposera le Drummondville Olympique aux Seigneurs de Boucherville dans la classe du Président.

Au Mont Gleason

Journée de la patrouille de ski

VICTORIAVILLE (CP) — Les patrouilleurs de la station de ski des Bois-Francis (Mont Gleason), tiendront leur journée spéciale, samedi 1er mars prochain.

Les patrouilleurs de la station sont à préparer une série d'activités, tout aussi amusantes, qui permettront de ramasser des fonds pour remplir leur pharmacie, trousse de premiers soins et poursuivre leurs activités.

Des prix de présence seront distribués aux skieurs qui auront, tout au long de la journée, dévalé les pentes de la station vêtus de costumes loufoques. Il y aura aussi des prix pour les plus beaux déguisements. Si la température le permet, des sauts en parachute auront lieu au cours de l'après-midi.

Une course de plaisir dite "Funny Race", autant pour les skieurs débutants, intermédiaires et experts, est également inscrite au programme. Une descente "downhill", dans une piste spécialement aménagée, est aussi prévue.

Un souper sera servi pour ceux qui désireront rester sur place pour la soirée. Exceptionnellement, il y aura du ski de soirée, samedi soir. Une descente aux flambeaux, vers 21h45, terminera la journée.

La Patrouille canadienne de ski, zone de Victoriaville, regroupe une vingtaine de bénévoles, qui ont comme responsabilité, la sécurité sur les pistes de la station de ski des Bois-Francis.

A la 5e tranche de la Coupe du Québec

Annie et Maryse sur la plus haute marche



Annie Perreault

SHERBROOKE — Les soeurs Annie et Maryse Perreault du club de patinage de vitesse de Sherbrooke ont remporté le championnat de leur catégorie respective lors de la 5e tranche de la Coupe du Québec de patinage de vitesse intérieur disputée à Charlesbourg.

Annie, encore une fois, l'a emporté chez les Juvéniles en vertu de victoires aux 300, 400 et 600 mètres; elle a terminé seconde au 800 mètres et amélioré deux de ses temps. Au classement cumulatif de cette catégorie, d'autres patineuses sherbrookoises se sont signalées; Nathalie Beauvais a terminé 4e, Nathalie Giguère 9e tandis que Geneviève Constancis et Isabelle Duchesneau se partageaient le 17e rang.

Maryse a quant à elle mérité des victoires aux 800 et 1500 en plus de terminer deuxième au 1000 mètres chez les Seniors. Ce fut un donc un retour remarqué à la compétition sur la scène provinciale pour Maryse.

Autres résultats

Chez les Cadettes, Maryse Longchamps a terminé deuxième au classement cumulatif, Geneviève Breton quatrième et Anne Forget

cinquième. Ils est à noter que ces trois patineuses sont assurées de participer aux prochains championnats canadiens et nord-américain.

Au niveau Juvénile garçons, Sébastien Breton continue d'impressionner. A cette compétition, il a enlevé la deuxième place au classement cumulatif grâce à une deuxième position au 800 mètres, une troisième au 600 mètres de même qu'une quatrième place au 300 et une autre au 400 mètres. Sébastien a aussi amélioré trois temps personnels. de son côté, Yanick Vincent a terminé 13e au classement cumulatif.

Chez les Juniors, Dominique Asselin a pris le 5e rang et Nathalie Ducharme le 13e rang chez les filles. Du côté des garçons, Eric Forget et Marc Longchamps ont poursuivi leurs ascension au classement de la saison tandis que Jean-François Denis a amélioré quelques-uns de ses records personnels.

D'autre part, samedi dernier se déroulait à Nicolet une compétition du circuit québécois et à laquelle participaient 23 patineurs du club de Sherbrooke. Le club sherbrookoise a enlevé les honneurs de la compétition, remportant notamment quatre titres de catégories.

La performance la plus remarquable est venue de Marc Morcos qui a non seulement emporté chez les Cadets, mais qui a aussi réalisé deux standards qui lui permettent de graduer chez les patineurs élites du club (classe "A"). Chez les filles de la même catégorie, Chantal Sauvageau a terminé quatrième.

Chez les Minimes, Marie-Eve Boulay a été couronnée championne de sa catégorie alors que chez les garçons Dominic Cormier a terminé bon deuxième.

Au niveau Benjamin, Chantal Sévigny l'a emporté chez les filles et Jean-Sébastien Boulay a fait de même chez les garçons.

Finalement, Karina Gaulin a pris la troisième position chez les Juvéniles tandis que Martin Boisvert terminait deuxième chez les Juniors.

Tournoi pee wee de Québec

Les p'tits Voltigeurs perdent en finale

DRUMMONDVILLE (RJ) — Les "p'tits Voltigeurs" de Drummondville sont venus bien près de réaliser un rêve au tournoi International Pee-Wee de Québec mais ils ont dû se contenter du titre de bons seconds en perdant au compte de 2 à 1 en deuxième prolongation en finale de la coupe Québec devant les "p'tits Olympiques" de Hull.

L'équipe drummondvilloise dirigée par Gervais Rioux avait accédé à l'ultime rencontre en disposant en demi-finale samedi du "p'tit Titan" de Laval (équipe championne en '85) par le score de 5 à 2. Martin Balleux, Hugo Proulx, Martin Laramée, Nicolas Brousseau et Pascal DeGrandpré ont enfilé les buts.

En finale, les Drummondvillois ont nivelé la marque 1-1 en troisième période sur un but de Martin Laramée. Le but victorieux des nouveaux champions est survenu dans la 8e minute de la deuxième période de prolongation sur une échappée alors que Drummondville bénéficiait d'une supériorité numérique d'un homme.

"Je suis fier des jeunes. La finale fut l'affaire de notre gardien Steve Lupien. Il a été tout simplement formidable. Dans l'ensemble, nous avons joué une excellente partie mais il y avait beaucoup de nervosité dans l'air. Pour des jeunes de cette âge, ce n'est pas facile de jouer devant 15,000 personnes. Notre meilleure partie de l'année a cependant été disputée samedi en demi-finale contre Laval. Nous avons constamment contrôlé le jeu.

C'était de toute beauté à voir," a commenté Rioux. Le tournoi de Québec a cependant laissé un petit goût amer dans la bouche de Gervais Rioux. "Les équipes de la coupe Québec n'ont eu aucune publicité au cours du tournoi. Tout se fait uniquement pour les clubs de la région de Québec. Nous, nous n'étions que des numéros. Même que le président est venu dans la chambre pour me remettre les cadeaux souvenirs sans prendre la peine de féliciter nos joueurs. Dans l'ensemble, ça s'est fait tout croche. Jusqu'aux résultats des parties qui n'étaient pas bien rapportés dans les journaux," de dire Rioux qui entend écrire son mécontentement à l'intention du comité organisateur du tournoi.

Ligue Junior CC de la Beauce

Le Junic termine au 4e rang...

COLERAINE (N.F.) — Le Junic de Coleraine a terminé sa saison régulière au quatrième rang de la Ligue Junior CC de la Beauce. A sa dernière rencontre de la campagne 85-86, le Junic est allé affronter St-Ephrem contre lequel il s'est incliné par le pointage de 11-9.

Déjà affaibli par les blessures, le Junic s'est présenté à St-Ephrem avec un alignement plus que réduit de huit joueurs et un gardien de but. Dès les dix premières minutes de jeu, Coleraine perdait les services de Jean-Roger Côté et René Houde, tous deux expulsés du match. Le Junic terminait le match avec six joueurs. Au nombre des absents pour cause de blessure, on retrouve Alain Raymond, Michel Giroux et Patrick Dupont.

Robert Carrier se signalait dans la défaite avec 3 buts et 2 passes. Cette production offensive allait lui permettre de remporter le championnat des compteurs de la Ligue Junior CC de la Beauce. Marquis Houde terminait le match avec 3 buts et 2 passes. Les deux autres buts allaient à Robert Richard et Pierre Lacroix.

Dans le camp des vainqueurs, Eric Hébert a déjoué Jean Veilleux cinq fois alors que José Mathieu a amassé sept mentions d'assistance. Marquis Dostie a réussi un tour du chapeau et obtenu une aide.

Le gardien du Junic, Jean Veilleux, a fait face à 62 tirs pendant que son opposant Michel Doyon a été mis à l'épreuve 50 fois.

Le Junic de Coleraine termine donc sa saison régulière au quatrième et dernier rang. Le Junic a conservé une fiche de 500 en vertu de 12 gains et autant de revers. Le retrait de la formation de St-Gédéon qui n'avait alors remporté qu'une victoire a fait que le Junic a terminé bon dernier.

Coleraine entreprendra donc les séries demi-finales le 9 mars prochain. Il s'agira d'une série de 7 qui l'opposera au St-Côme qui a terminé au deuxième échelon avec 32 points. St-Ephrem, champion du calendrier régulier avec 36 points, recevra les Aigles de Beauceville qui ont amassé 26 points au classement.

La dernière place du Junic n'aura cependant pas empêché Robert Carrier de remporter le championnat des compteurs. En 15 matchs, il marquait 29 buts et participait à 33 autres pour 62 points. Michel Fortin de St-Côme finissait deuxième avec 30 buts et 28 passes pour 58 points en 21 parties. José Mathieu de St-Ephrem prenait le troisième rang grâce à 19 buts et 37 passes pour 56 points en 20 parties. Enfin, Robert Richard du Junic terminait neuvième avec une production de 39 points (15-24) en 15 matchs.



Sylvie Rodrigue



Pierre Archambault

"Ca ne me dérange pas trop d'avoir perdu" — Sylvie

SHERBROOKE — Victorieuse lors des dix derniers tournois de racquetball auxquels elle a participé, la jeune Sherbrookoise Sylvie Rodrigue n'a pu réaliser le défi qu'elle s'était elle-même imposée en compétition pour une première fois contre des garçons au tournoi provincial junior disputé au Club Le Carrefour. Néanmoins, quatre joueurs sherbrookoises issus de la ligue régionale de racquetball scolaire ont enlevé les honneurs parmi les sept catégories en lice lors de cette compétition.

Face aux garçons de la catégorie 13 et 14 ans, Sylvie Rodrigue est venue tout près d'affirmer sa supériorité. Vainqueur à son premier match, l'unique fille à être inscrite chez les garçons a plié l'échine en deux matches consécutifs, 10-11 et 6-11, contre François Lemay, de Brossard. Ce dernier a terminé au premier rang, ce qui a jeté un peu de baume sur la défaite de la jeune Rodrigue.

"Ca ne me dérange pas trop d'avoir perdu. J'ai bien aimé compétitionner contre les gars et j'ai l'intention de poursuivre de la même manière lors des prochains tournois, d'assurer Sylvie Rodrigue. J'apprends plus en jouant contre eux plutôt qu'en disputant des matches faciles contre les filles". Si elle parvient facilement à disposer des filles plus âgées qu'elle, Sylvie n'en découvre pas moins qu'elle doit encore améliorer son jeu avant d'espérer joindre un jour l'équipe élite junior du Québec. "Principalement, je dois apprendre à retourner les coups rapides avec plus de précision". En jouant contre des garçons, elle espère ainsi contribuer à corriger cette lacune. Elle s'y attarde déjà en évoluant fréquemment contre des garçons lors des matches de la ligue régionale scolaire.

Elite

Par ailleurs, en finale chez les élites, une catégorie regroupant garçons et filles de moins de 18 ans, Pierre Archambault, pressenti au départ pour l'emporter, n'a pas fait mentir les prévisions des observateurs en se classant bon premier. Peu avant son match de finale, le vainqueur sherbrookoise s'était dit confiant de l'emporter, déclarant

profiter de l'absence de plusieurs joueurs d'élite membre de l'équipe junior du Québec. "Je suis capable de jouer de bonnes parties contre ses joueurs, quoique ce n'est pas suffisant pour les battre", d'admettre le vainqueur. Pierre Archambault a terminé devant Alain Lavigne et Alain Jacob, tandis que Nathalie Bernard, de Victoriaville, prenait la quatrième place.

Dans les autres catégories, Francis Guillemette, 7 ans, a gagné chez les 10 ans et moins mixte. De son côté, le jeune François Viens, 10 ans, qui évolue dans une catégorie supérieure chez les 11-12, n'a pas manqué à son habitude de terminer au premier rang. Il a défait Dany Murphy, de Brossard. "Avant la finale d'aujourd'hui, j'avais déjà joué trois fois contre lui et j'avais gagné tous les matches. J'étais sûr de mon coup encore une fois", de raconter le petit Sherbrookoise de 10 ans.

Catherine Larin, de Valleyfield, a mené la catégorie des 12-14 ans chez les filles tandis qu'Andrée Bourassa, de Sherbrooke, a terminé première chez les 15-17 ans. Du côté masculin, Sylvain Vachon s'est assuré les honneurs chez les 15-17, devançant Yannick Dupré et Charles Laliberté de Sherbrooke.

Au classement par équipes, Sherbrooke a accumulé 18 points, contre neuf pour Valleyfield et cinq pour Brossard.

Au total, plus de 78 participants, dont quelque 35 joueurs de Sherbrooke, ont pris part à ce sixième d'une série de neuf tournois provinciaux. De toutes ces rencontres, seule la dernière de la saison, prévue à Repentigny, est officiellement sanctionnée par la Fédération provinciale de racquetball du Québec.

Echos du 17e tournoi national d'Acton Vale

ACTON VALE (RJ) — Pour une deuxième année consécutive, c'est Stéphane Luneau des Tigres de Victoriaville qui a été proclamé le hockeyeur par excellence du tournoi National Midget d'Acton Vale.

Agé de 17 ans, Luneau espère bien que cette nomination lui aidera à percer dans les rangs juniors. "Je n'ai pas été repêché cette année mais la saison que je connais devrait m'ouvrir des portes pour l'an prochain. J'ai l'impression que c'est mon poids (seulement 145 livres) qui fait peur aux dépisteurs. Personnellement, ça ne me dérange pas. Je peux jouer à toutes les positions et je n'ai pas peur de frapper et d'être frappé," a commenté Luneau.

Son instructeur Yves Berthiaume abonde dans le même sens: "Trouvez-moi un joueur capable de jouer à m'importe quelle position et bien faire partout. Stéphane est de la race des rares. Cependant, il est évident que l'équipe qui le réclamera devra le protéger sur la glace," a-t-il dit.

Croyez-le ou non mais les équipes du Drummondville Olympique et des Tigres de Victoriaville, qui ont joué chacune six rencontres dans le cadre du tournoi, reprennent la guerre ce soir à Drummondville à l'occasion du premier match des éliminatoires à la ronde à trois clubs visant à trouver les finalistes de la ligue de Développement Inter-cité AA de l'Estrie. La troisième équipe est celle des Canadiens de Sherbrooke qui a terminé 23 points derrière Victoriaville au classement final de la saison régulière. Cette rencontre hâtive entre le D.O. et les Tigres ne

plaît guère aux instructeurs Michel Aubé et Yves Berthiaume. "D'un côté comme de l'autre, les joueurs sont fatigués. Mardi, nous en serons à notre 18e partie en février. C'est stupide mais on n'a pas le choix," a commenté Berthiaume. A la lumière des événements, il est à se demander s'il s'agit bien d'une ligue de développement ou d'une ligue d'écouement.

C'est tout un exploit qu'on réussit Michel Dorais et Mario Demers en conduisant les Lions d'Acton Vale au titre de la classe CC. Pour les joueurs des Lions, il n'y avait pas de lumière au bout du tunnel quand ils ont entrepris le tournoi sous la direction de Roger Ricard. Après deux échecs à leurs deux premières sorties, Dorais et Demers les ont remis sur le droit chemin. Quant à Ricard, que l'on disait trop bonasse avec ses joueurs au point où il en avait perdu le contrôle, on dit qu'il a bien accepté sa défection. Il avait d'ailleurs préparé sa lettre de démission voyant qu'il n'allait nulle part avec son club. Encore une fois, félicitations aux deux instructeurs victorieux.

L'assistance totale au 17e tournoi d'Acton Vale n'a pas été dévoilée officiellement mais on croit qu'elle a touché les 22,000 spectateurs. "Une chose est certaine, c'est que la baisse que nous devons encaisser est faible, soit environ quelque 750 spectateurs de moins que l'an passé. On peut donc dire que notre tournoi fut encore un énorme succès," a indiqué le président André Vallière.